



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 75598

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le rapport de la Cour des comptes s'agissant de l'action de la douane. La Cour estime que le projet « Douane 2018 » ne répond que de manière imparfaite aux défis contemporains en ce qui concerne tant ses objectifs et ses moyens que son organisation et ses méthodes. Pour ce faire, elle suggère de prendre davantage en considération la dimension financière des fraudes. Par ailleurs, la Cour insiste sur la nécessité pour la douane de coopérer davantage avec les autres services de l'État dans un cadre international. Il souhaite donc savoir si le projet « Douane 2018 » sera modifié en conséquence pour préserver nos intérêts économiques.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75598

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1623

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)